BPOST
PB-PP
BELGIE-BELGIQUE

Bureaude
dépôt
7000 MONS
MASSPOST
P916055

CEPRé de chez vous

Périodique mensuel de l'ASBL CEPRé
23, rue Henri Aubry – 7100 La Louvière - (sauf juillet et août)
DÉCEMBRE 2026 – N°89

SOMMAIRE

Actualité
Page 2 à 3

Agenda des réunions
Page 4

Nos activités à venir
Page 5 à 6

À qui profite la dette ?
Le grand mensonge de la dette publique.



À qui profite la dette ?
Le grand mensonge de la dette publique.



Au premier trimestre 2026, la dette publique Belge atteignait 109% du PIB. Le poids de la dette publique se fait surtout sentir à travers le paiement des intérêts. En Belgique, ceux-ci représentent une large part du budget, près de deux fois la part réservée au chômage avant la réforme de 2026.

On entend souvent dire que l'État ne rembourse jamais sa dette et qu'il se contente de la renouveler indéfiniment. Cette idée reçue est une illusion, un écran de fumée qui cache une réalité bien différente.

Les gouvernements remboursent bel et bien chaque emprunt lorsqu'il arrive à son terme. Le problème est qu'ils empruntent immédiatement de l'argent frais pour payer leurs anciens créanciers.

Ce mécanisme, appelé le roulement de la dette, crée une impression de permanence alors que des sommes astronomiques en capital et en intérêts changent de mains à chaque échéance.

Ce système d'endettement permanent coûte très cher aux citoyens. L'argent des impôts ne sert plus seulement à financer les écoles ou les hôpitaux, mais alimente les gains de riches investisseurs.

À peine 1 % des familles les plus aisées possèdent directement des titres de la dette publique, le reste étant aux mains de grandes banques et de fonds financiers. La dette fonctionne ainsi comme une pompe qui aspire l'argent de la collectivité pour le distribuer à une minorité de rentiers. Présenter cette situation comme une fatalité naturelle permet surtout aux dirigeants de justifier les coupes budgétaires et l'austérité.

5 MENSONGES SUR LA DETTE

Un État ne peut pas dépenser plus qu'il ne gagne
L'endettement est un outil essentiel pour investir dans l'avenir, soutenir l'économie et financer des projets collectifs. La vraie question n'est pas de savoir si un État doit s'endetter, mais comment rendre ce processus légitime et démocratique.

La dette est un fardeau pour les générations futures
Ce raisonnement est inexact. L'État lègue aux générations futures un patrimoine public (écoles, hôpitaux) supérieur à sa dette. De plus, ce sont les impôts des citoyens actuels qui paient les intérêts de la dette, principalement au profit d'institutions financières privées.

La Belgique est au bord de la faillite
La situation est sérieuse mais pas alarmante. Le coût relatif de la dette était bien plus élevé dans les années 1990 et les marchés financiers continuent de prêter très facilement à la Belgique, qui conserve une très bonne note financière.

Le problème de la dette vient de dépenses excessives
C'est faux, les dépenses sociales sont stables. L'augmentation de la dette provient de chocs externes (crises sanitaire, énergétique et bancaire) et d'une baisse des recettes publiques due aux réductions d'impôts sur les entreprises et le capital.

Pour contester, il est possible de classer ces dettes en quatre catégories distinctes.



Il y a d'abord la dette illégitime, contractée pour favoriser les privilèges d'une minorité plutôt que l'intérêt général, et la dette illégale, qui viole les lois ou les procédures.

Vient ensuite la dette odieuse, empruntée par des autorités contre les intérêts de leur propre population, et enfin la dette insoutenable, dont le remboursement empêche

l'État de garantir les droits fondamentaux de ses citoyens comme la santé, la justice ou l'éducation.



Pour aller plus loin et reprendre le contrôle sur ces enjeux, sachez que depuis le début de l'année 2026, un groupe citoyen de l'ASBL CEPRé travaille activement sur la dette publique. Ce groupe intitulé ACiDe (Audit Citoyen de la dette) est ouverte à tous. La prochaine réunion se tiendra le 8 décembre à 10h. Pour obtenir plus de renseignements ou pour rejoindre le groupe, vous pouvez contacter Sophie au 064/23.72.90

Agenda des réunions DÉCEMBRE 2026



Groupe Femmes

Quand : Le mercredi 16/12 à 10h00

Contact : Sophie - 064/23.72.90

Groupe ACiDe

Quand : Le mardi 08/12 à 10h00

Contact : Sophie - 064/23.72.90

Groupe Pensionnés/Prépensionnés

Quand : Le vendredi 18/12 à 10h00

Contact : Romain - 064/23.61.73

Groupe TA&SE (Travailleurs Actifs & Sans Emploi)

Quand : A Confirmer

Contact : Julien - 064/23.61.19

Réunions de nos groupes réguliers

Dans les locaux de la FGTB Centre

23, rue Henri Aubry - 7100 Haine-Saint-Paul

Nos activités à venir



RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

asblcepre@gmail.com
064/23.61.18

ou sur notre site
www.asblcepre.be

Livre offert aux 15 premières inscriptions

Ali Aarrass est Belgo-Marocain. En 2008, il est arrêté par la police espagnole : on le suspecte de trafic d'armes pour un réseau terroriste. Son procès aboutit à un non-lieu, faute de la moindre preuve. Contre l'avis de l'ONU, il est malgré tout extradé au Maroc. Son histoire est une véritable descente aux enfers.

CEPAG CEPRé Centre

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

QUINZAINE DES MIGRATIONS

23 Rue Henri Aubry - 7100 Haine-Saint-Paul



RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

asblcepre@gmail.com
064/23.61.18

Sandwich offert

ou sur notre site
www.asblcepre.be

Comment les médias choisissent-ils les informations à traiter ? Comment les sujets sont-ils traités en fonction de la nature du média?

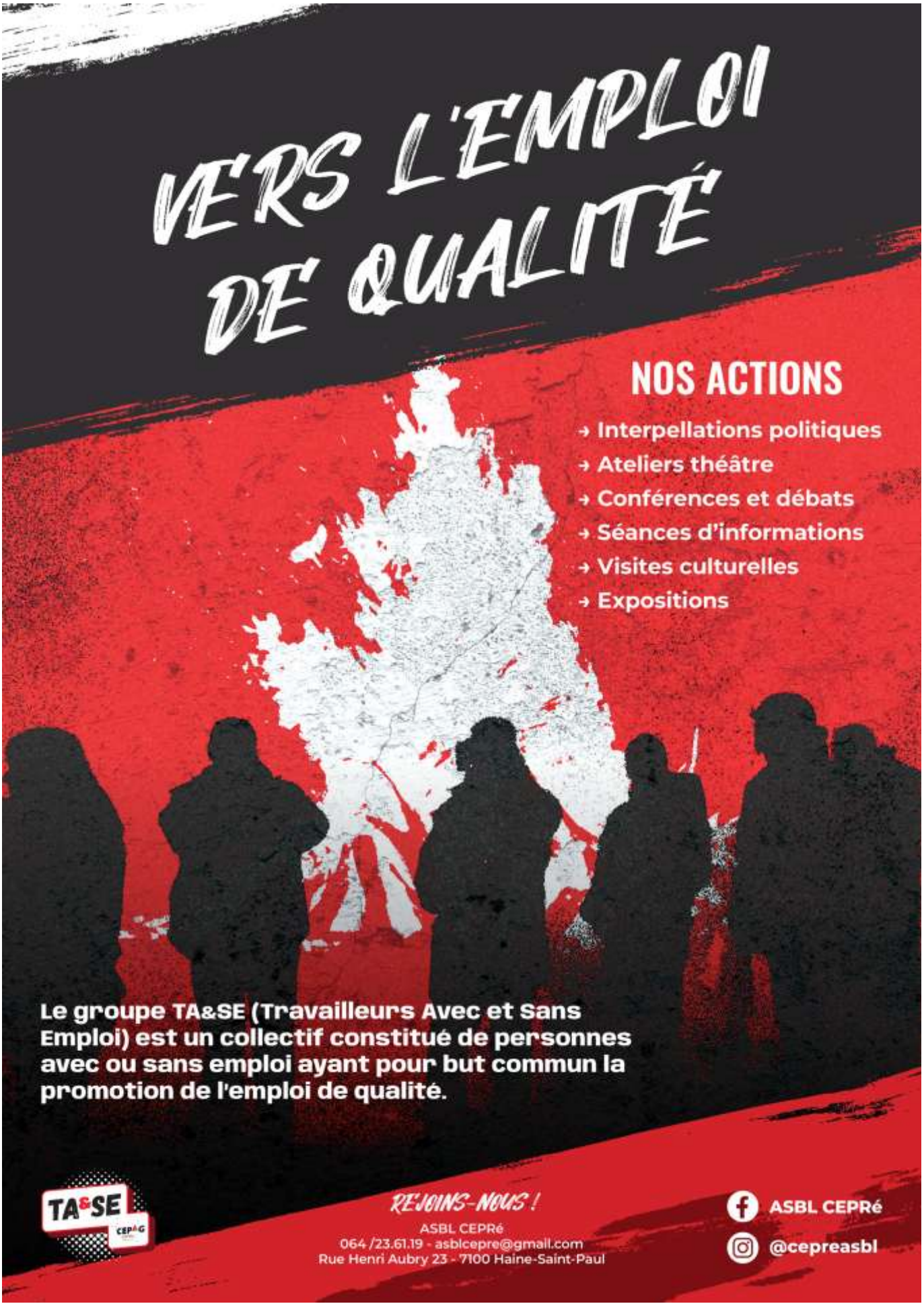
Durant cette journée, nous réfléchirons autour de la notion de ligne éditoriale. Nous poserons en revue le paysage audiovisuel belge et reverrons le financement de la presse.

L'occasion également de découvrir quelques techniques de manipulation utilisées par les médias.

CEPAG
CEPRé Centre

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

23 Rue Henri Aubry - 7100 Haine-Saint-Paul


VERS L'EMPLOI DE QUALITÉ
NOS ACTIONS
→ Interpellations politiques
→ Ateliers théâtre
→ Conférences et débats
→ Séances d'informations
→ Visites culturelles
→ Expositions
Le groupe TA&SE (Travailleurs Avec et Sans Emploi) est un collectif constitué de personnes avec ou sans emploi ayant pour but commun la promotion de l'emploi de qualité.
TA&SE
CEPAG
REJOINS-NOUS !
ASBL CEPRé
064 /23.61.19 - asblcepre@gmail.com
Rue Henri Aubry 23 - 7100 Haine-Saint-Paul
ASBL CEPRé
@cepreasbl



Coordinatrice : Sophie MATHIEU 064/23.72.90 - sophie.mathieu@cepag.be

ANIMATIONS

- Animateur du groupe Pensionnés-Prépensionnés
 Romain DELABY 064/23.61.73
- Animatrice du groupe Femmes
 Mano HENQUINET 064/23.61.20
- Animateur du groupe TA&SE
 Julien DESSALE 064/23.61.19

--- Pour joindre l'équipe d'animation par mail : asblcepre@gmail.com ---

COMMUNICATION

Responsable communication : Sophie MATHIEU
Communication visuelle et réseaux sociaux : Julien DESSALE
Site internet et journal : Maria DI LIBERTO 064/23.61.24

Secrétariat de l'école des cadres : Sylvie PAEPEN 064/23.61.18

Ed. Resp. : Ahmed RYADI - Administrateur délégué